

L'IVG EN FRANCE AUJOURD'HUI

La France n'est pas en reste dans le recul de l'accès à ce droit bientôt cinquantenaire. Le gouvernement prétend faire de l'égalité femmes-hommes une grande cause, mais la réalité montre une histoire bien différente. Sa politique d'austérité sans limites ne fait pas d'exceptions pour les femmes : coupes budgétaires, ruptures de stock de pilules abortives, dégradation du remboursement, réduction d'effectifs... 40% des maternités de proximité et plus de 130 centres IVG ont fermé en 20 ans.

La multiplication des déserts médicaux, résultat des restructurations hospitalières et de l'inaction gouvernementale, creuse les inégalités territoriales. La destruction de l'hôpital public a pour conséquence le rallongement des délais d'attente, l'impossibilité de choisir la méthode d'interruption de grossesse ou le type d'anesthésie...

Les résultats sont quantifiables : 18% des avortements sont réallisés hors du département de résidence, et 3000 à 4000 femmes sont contraintes d'aller avorter à l'étranger chaque année.

Le planning familial, véritable institution des droits des femmes et minorités de genre, a été victime d'une polémique pour la publication d'une affiche mettant en image un homme trans enceint, prouvant encore une fois que la les conservateurs n'ont pas pour priorité la santé et les droits des femmes.

Si aucun parti majeur ne revendique aujourd'hui l'interdiction de l'IVG, nous ne sommes pas à l'abri. L'IVG a été rendu légal par la loi mais, en l'absence d'une sécurité constitutionnelle, rien n'empêcherait l'extrême-droite grandissante d'imposer le débat dans les instances décisionnelles.

LA CGT REVDIQUE :

- l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution française et dans la Charte Européenne des droits fondamentaux ;
- la suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG ;
- l'allongement du délai légal de pratique de l'IVG ;
- la garantie par l'État de l'accès à la pilule abortive par la relocalisation de sa production.
- la réouverture des centres IVG fermés pour garantir l'égalité territoriale ;
- la prise en charge à 100% des moyens de contraception ;
- la création de maisons des femmes dans chaque département, financées à la hauteur des besoins, aux côtés du planning familial et des associations d'accueil et d'accompagnement.



**POUR QUE TOUTES ET TOUS
AIENT LE DROIT SUR LEUR CORPS,
ON CONTINUE LA LUTTE !**

POUR EN SAVOIR PLUS :

egalite-professionnelle.cgt.fr

ou via le QR code :



*Le 28
septembre,
c'est la*



JOURNEE INTERNATIONALE du DROIT à l'AVORTEMENT



**NOS CORPS,
NOS CHOIX,
NOS DROITS!**

LE DROIT À L'AVORTEMENT EN QUELQUES DATES



1942
1961
1971
1975
1982

L'AVORTEMENT EST JUGÉ COMME CRIME SOUS LA COLLABORATION ET PASSIBLE DE LA PEINE DE MORT

LE PREMIER CENTRE DE PLANNING FAMILIAL OUVRE SES PORTES A GRENOBLE

GRANDE MANIFESTATION POUR DEMANDER LE DROIT À L'AVORTEMENT ET A LA CONTRACEPTION

LÉGALISATION DE L'AVORTEMENT (LOI VEIL)

REMBOURSEMENT DE L'AVORTEMENT PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA LUTTE CONTINUE !

Malheureusement, manifester en 2023 pour l'avortement est toujours d'actualité. Il est primordial de défendre ce droit ici et de se battre pour qu'il devienne réalité partout ailleurs. En France, nous devons nous battre pour un accès réellement égalitaire à l'IVG : nous affirmons que l'avortement est bien un droit, pas une simple liberté. Pour cela, nous devons inverser la tendance austéritaire, et augmenter les moyens alloués aux hôpitaux et associations car toute politique progressiste sans financement à la hauteur des besoins est illusoire. Tous les droits s'arrachent au prix de la lutte. On continue le combat !

2023
2024
2025
2026

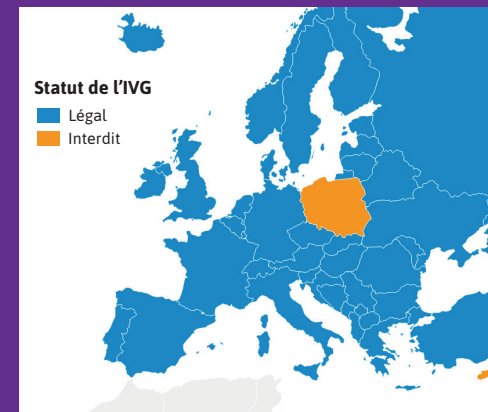
L'IVG EN EUROPE

Malgré de bonnes nouvelles comme la légalisation de l'IVG en Irlande en 2018 après des années de lutte féministe, le continent européen est loin d'être exempt des attaques conservatrices contre notre droit fondamental.

En Pologne, l'avortement, pourtant autorisé et gratuit de 1956 à 1993, est virtuellement impossible depuis 2020, à la suite d'un arrêt du conseil constitutionnel.

En Hongrie, une loi décrétée en 2022 oblige les femmes ayant recours à l'IVG à écouter les « fonctions vitales du fœtus » préalablement à la procédure, une expérience inhumaine et traumatisante, renforçant la stigmatisation contre les femmes exerçant leur droit.

Voisine de la France, l'Italie pourrait être la prochaine sur la liste, derrière sa première ministre, dirigeante d'un parti d'extrême droite, qui attaque les droits des femmes et des per-



Carte de l'accès à l'avortement en Europe
Source Le Monde, 6 mai 2019

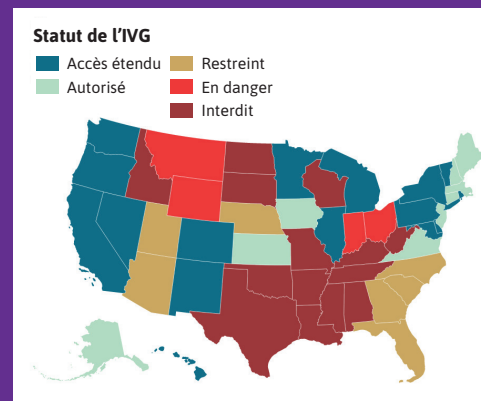
sonnes LGBTI depuis sa récente élection. 80% des médecins italiens utilisent la clause de conscience pour ne pas l'effectuer, rendant l'avortement particulièrement difficile à obtenir malgré la légalité.

L'IVG DANS LE MONDE

Si la question en France est d'améliorer et de défendre le droit à l'IVG, ce droit est encore loin d'être généralisé dans le monde. Plus de 40% des femmes en âge de procréer vivent dans un état où l'IVG est fortement restreint, alors qu'une grossesse sur quatre se termine par un avortement. Interdire l'avortement n'empêche pas les femmes d'y avoir recours, mais les placent dans la clandestinité et les

mettent en danger mortel : une femme meurt toutes les 9 minutes des conséquences d'un avortement illégal.

Dans un contexte de montée de l'extrême droite et du conservatisme au niveau international, le droit à l'IVG est de plus en plus remis en question là où il est légal et il est en danger sur l'ensemble du globe.



Carte de l'accès à l'avortement aux USA
Source Le Monde, 24 juin 2023

L'IVG AUX USA

Le 24 juin 2022, la cour suprême des États-Unis a annulé la jurisprudence Roe vs. Wade, qui avait ouvert le droit à l'avortement en 1973. Dans la foulée, 18 états sur 50 ont rendu l'avortement illégal ou fortement restreint, mettant en danger la vie de milliers de femmes.

Cela crée un dangereux précédent, dans un pays au cœur des discussions géopolitiques, tiraillé par le conservatisme d'une extrême droite de plus en plus forte et décomplexée. La situation outre-Atlantique doit nous servir d'avertissement : aucun pays n'est à l'abri.